



Lëtzebuenger Vëlos-Initiativ a.s.b.l. 6, rue Vauban
L-2663 Luxembourg
Tel: 43 90 30 29
lvi@velo.lu
www.velo.lu

Communiqué de Presse

13.12.2019

Vote unanime d'une extension du réseau cyclable

Le 11 décembre 2019, la Chambre des Députés a voté à l'unanimité un projet de loi modifiant la loi du 28 avril 2015 relative au réseau cyclable national et aux raccordements de ce réseau vers les réseaux cyclables communaux.

La Lëtzebuenger Vëlos-Initiativ a.s.b.l. salue vivement l'introduction du concept de liaisons cyclables express, la densification du réseau de pistes cyclables nationales projetée et l'amélioration de certains itinéraires existants, la possibilité de cumul de subsides pour le financement des raccordements communaux au réseau national ainsi que la clarification des obligations de tous les acteurs dans ce contexte.

Une fois finalisé, ce réseau augmentera nettement la quantité et qualité des liaisons cyclables à disposition des cyclistes, qu'ils soient cyclotouristes, sportifs ou vélotaffeurs.

Nous revendiquons cependant une nette accélération quant à la réalisation des pistes cyclables au cours des prochaines années. Ceci implique non seulement une priorisation claire de la mobilité active et l'intégration systématique d'infrastructures de haute qualité pour cyclistes et piétons dans tout projet d'aménagement routier, mais demande aussi une meilleure collaboration entre tous les acteurs impliqués dans les procédures relatives à la planification et à la construction des itinéraires cyclables, afin que les échéances prévues soient appliquées.

Nous conseillons donc vivement que tous les acteurs responsables des différentes cellules de planification et de décision se mettent régulièrement en contact direct.

François Bausch, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, a d'ailleurs annoncé l'établissement d'une liste de priorités relatifs aux itinéraires cyclables à réaliser lors de la période législative actuelle. La Lëtzebuenger Vëlos-Initiativ prendra la liberté d'avancer ses propres réflexions en la matière lors de son assemblée générale le 24 janvier 2020.